



AVIS DE MOTION

Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Saint-Narcisse-de-Rimouski tenue le 3 mars 2025 à la salle Anicet Proulx à 19h00.

Étaient présents;

Gervais Soucy, maire

David Banville, conseiller #1

Jonathan Proulx, conseiller #2

Guillaume Soucy, conseiller #4

Laurent Proulx, conseiller #5

Clément Lévesque, conseiller #6

Monsieur Jonathan Proulx conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, règlement 399-2025 abrogeant le règlement 393-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil municipal sera adopté à une séance ultérieure.
- dépose le projet du règlement 399-2025 abrogeant le règlement 393-2024 relatif à la régie interne des séances du conseil municipal sera adopté à une séance ultérieure.



Vanessa Ruest-Vignola
Greffière-trésorière